

Rapport d'activité 2025



Association des Traducteurs
Littéraires de France

Rapport d'activité 2025 – Sommaire

I. L'association p. 5

1. Chiffres et lettres
2. Le conseil d'administration
3. L'équipe professionnelle
4. Les groupes de travail :
 - a. Intelligence artificielle
 - b. Droits sociaux des artistes-auteurs et autrices
 - c. Conditions de travail
 - d. Visibilité des traductrices et traducteurs
 - e. Communication, pédagogie, conseil
5. Information et communication

II. Accompagnement professionnel, conseil et information p. 21

1. Relations avec les membres
2. Service juridique
3. *TransLittérature*

III. Interprofession et action institutionnelle p. 25

1. Code des usages
2. Action webtoon
3. Action Harlequin
4. Interprofession :
 - a. 2S2A
 - b. AFDAS
 - c. CPE
 - d. Commission de médiation
5. Actions avec le CNL
6. Actions avec le CEATL
7. Actions et relations inter-organisations d'auteurs et autrices
8. Enquêtes et sondages

IV. Action professionnelle p. 33

1. Formation : ateliers juridiques, fiscaux et sociaux
2. Rencontres professionnelles :
 - a. 23 janvier : Journée des métiers du livre à l'ISIT – Paris
 - b. 19-21 février : Assises de l'édition indépendante – Bordeaux
 - c. 30 septembre : Mobilisation Saint-Jérôme – Paris et Montpellier
 - d. 7-9 novembre : 42^e Assises de la traduction littéraire – Arles
 - e. Autres interventions sur les questions métier

V. Action culturelle p. 38

Note sur les actions annulées

- a. Mars-avril : Festival Quais du Polar – Lyon
- b. 4 octobre : Festival Vo-Vf – Gif-sur-Yvette
- c. 11 octobre : Les Rendez-vous de l'Histoire – Blois
- d. 25 octobre : Journée Mondiale de la Traduction – Paris
- e. « Territoires du livre », rencontres de traducteurs et traductrices en région

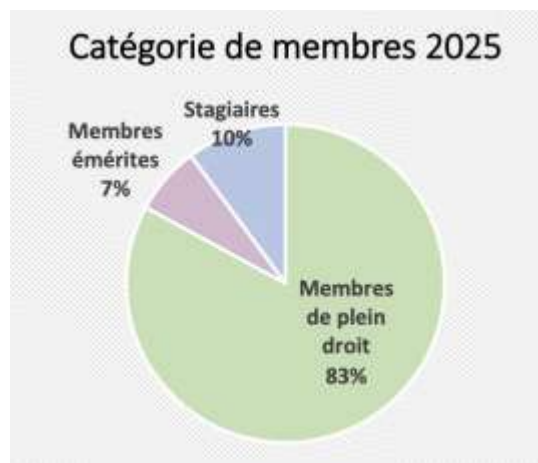
I. L'association

1. Chiffres et lettres

L'ATLF fédère **867 membres à jour de leur cotisation 2025** ou dispensés (chiffres actualisés le 17 mars 2026, une régularisation est encore possible).

- **719 membres de plein droit**
- **60 membres émérites**
- **88 membres stagiaires**

Nos membres à jour de cotisation étaient 890 l'an dernier, soit une baisse de 2,6 %, essentiellement corrélée à une baisse du nombre de stagiaires.



La catégorie "membre émérite" continue, elle, de progresser (1 personne en 2022, 51 l'an dernier, 60 aujourd'hui). Inscrite dans les statuts de l'association depuis 2022, elle permet aux personnes qui ne sont plus (ou presque plus) en exercice de continuer à soutenir l'association, recevoir ses informations et rester en lien avec la profession. Elles s'acquittent d'une cotisation réduite, mais ne disposent pas du droit de vote à l'AG.

Le nombre de traductrices et traducteurs inscrits dans le répertoire est supérieur au nombre de membres à jour de cotisation, puisque nous appliquons une tolérance sur le délai de paiement de la cotisation : les membres ne sont radiés du répertoire qu'à la deuxième année passée sans règlement d'adhésion ni aucun contact suite aux relances.

La base de données du répertoire contient les profils de 1 067 traductrices et traducteurs : 840 membres de plein droit, 75 membres émérites, 6 membres d'honneur, 146 stagiaires.

• Qui sont nos membres ?

À partir des informations renseignées par les membres sur la base de données du site Internet, nous constatons quelques traits saillants, avec peu de changements depuis l'an dernier.

Genre

Peu ou pas d'évolution de ce côté-là, les membres de l'ATLF sont toujours aux trois-quarts des femmes (à 74 % pour être précis). La proportion d'hommes est en très légère baisse (24 % l'an dernier, 23 % cette année), sans que cela marque une tendance nette. 3 % des adhérent.es n'ont pas souhaité préciser une civilité (M. ou Mme) sur leur fiche.

Ancienneté dans l'association

- 37 % de nos membres (soit 324 personnes) ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association.
- 19 % ont 5 à 9 ans d'ancienneté.
- 27 % ont 10 à 19 ans d'ancienneté.
- 16 % sont fidèles depuis plus de 20 ans.

On constate un léger infléchissement depuis l'an dernier : alors que 60 % de nos membres étaient adhérents depuis moins de 10 ans, ils ne sont plus que 56 % dans ce cas. La tendance au renouvellement,

bien que toujours affirmée, ralentit un peu. Difficile pour l'instant de dire si c'est la profession ou bien l'association qui perd en attractivité !

Le nombre de fidèles depuis plus de 20 ans (143 personnes) est, lui, exactement le même que l'an dernier.

Répartition géographique

Très faible évolution dans la répartition géographique de nos membres : la proportion de Parisiens passe de 26 % à 25 %.

61 % de nos membres résident hors Île-de-France, en région ou à l'étranger.

Presque toutes les régions sont représentées, les plus gros contingents venant d'**Auvergne-Rhône-Alpes** (71 membres), d'**Occitanie** (58, en progression), de **Nouvelle-Aquitaine** (46), de **Provence-Alpes-Côte d'Azur** (42), des **Pays de la Loire** (38) et du **Grand Est** (38).

Hors de France, nous avons 119 membres domiciliés dans 28 pays différents.

14 membres sont l'unique représentant de leur pays : Argentine, Australie, Chine (Taipei), Croatie, Danemark, Finlande, Grèce, Iran, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Tunisie.

Parmi les pays les plus représentés on dénombre **23 membres en Belgique**, **20 en Allemagne**, 14 en Espagne, 13 en Suisse, 10 au Royaume-Uni, 7 en Italie et 5 au Canada.



• Langues de traduction

(Ces données prennent en compte tous les membres de plein droit et les membres émérites présents dans le répertoire au 17 mars 2026)

- **46 % nos membres ne traduisent qu'une seule langue de départ**, tandis 52 % proposent au moins 2 combinaisons de langues et 161 personnes travaillent avec au moins 3 combinaisons différentes de langues.

- 10 personnes n'ont renseigné aucune langue de traduction dans le répertoire...

- 64 % des membres proposent la traduction de **l'anglais vers le français**, mais ils ne sont que 25 % à traduire *uniquement* de l'anglais.

Après l'anglais, les langues les plus traduites ne changent pas : **espagnol** > français (159 personnes), **allemand** > français (155), **italien** > français (125). Et, en cinquième position, on retrouve le **français vers l'anglais** (68).

Au total, les membres adhérents de l'ATLF proposent :

- **61 langues sources traduites vers le français**
- **22 langues cibles depuis le français**
- **30 paires de langues n'incluant pas le français**

61 langues sources traduites vers le français		
Afrikaans	Français	2
Albanais	Français	4
Allemand	Français	155
Ancien français	Français	2
Anglais	Français	586
Arabe	Français	10
Arménien	Français	1
Bosniaque	Français	5
Breton	Français	2
Bulgare	Français	3
Catalan	Français	15
Chinois	Français	17
Coréen	Français	9
Croate	Français	9
Danois	Français	17
Dari	Français	1
Espagnol	Français	159
Estonien	Français	3
Finois	Français	6
Galicien	Français	2
Géorgien	Français	1
Grec (ancien)	Français	4
Grec (moderne)	Français	10
Hébreu	Français	7
Hindi	Français	3
Hongrois	Français	7
Indonésien	Français	2
Islandais	Français	2
Italien	Français	125
Japonais	Français	26
Kachoube	Français	1
Kurde	Français	1
Latin	Français	7
Letton	Français	3
Lituanien	Français	2
Malayalam	Français	1
Mongol	Français	1
Monténégrin	Français	2
Napolitain	Français	2
Néerlandais	Français	23
Norvégien	Français	15
Persan	Français	3
Polonais	Français	14
Portugais	Français	34
Roumain	Français	5
Russe	Français	35
Serbe	Français	9
Sicilien	Français	1
Slovaque	Français	1
Slovène	Français	2
Suédois	Français	27
Suisse alémanique	Français	3
Swahili	Français	1
Tadjik	Français	1
Tamoul	Français	2
Tchèque	Français	6
Turc	Français	6
Ukrainien	Français	2
Vénitien	Français	1
Vietnamien	Français	1
Yiddish	Français	1

Ce sont en tout **113 combinaisons de langues différentes** qu'offrent les membres de l'ATLF (107 l'an dernier), dont 58 combinaisons de langues pratiquées seulement par 1 ou 2 traducteurs et traductrices, exemple : allemand vers néerlandais, anglais vers arabe ou bulgare vers anglais (tableau ci-dessus).

Les nouveautés : albanais > italien, anglais > finnois, italien > albanais, kurde > français (et français > kurde), français > finnois, français > turc, portugais > espagnol, turc > anglais

Les traductions qui ne sont plus proposées : alsacien > français, anglais > bulgare, espagnol > italien.

22 langues cibles depuis le français		
Français	Albanais	3
Français	Allemand	15
Français	Anglais	68
Français	Arabe	2
Français	Bulgare	2
Français	Chinois	1
Français	Coréen	4
Français	Danois	2
Français	Dari	1
Français	Espagnol	20
Français	Finnois	1
Français	Italien	10
Français	Japonais	2
Français	Kurde	1
Français	Néerlandais	2
Français	Persan	2
Français	Polonais	1
Français	Portugais	1
Français	Roumain	1
Français	Russe	4
Français	Suédois	1
Français	Turc	1

30 couples de langues SANS le français		
Albanais >	Italien	1
Allemand >	Anglais	8
Allemand >	Néerlandais	1
Anglais >	Albanais	2
Anglais >	Allemand	6
Anglais >	Arabe	1
Anglais >	Espagnol	6
Anglais >	Finnois	1
Anglais >	Italien	3
Anglais >	Japonais	1
Anglais >	Néerlandais	1
Arabe >	Anglais	1
Arabe >	Italien	1
Arménien >	Anglais	1
Bulgare >	Anglais	1
Catalan >	Espagnol	1
Chinois >	Anglais	2
Chinois >	Breton	1
Espagnol >	Anglais	4
Espagnol >	Arabe	1
Italien >	Albanais	1
Italien >	Anglais	4
Italien >	Espagnol	3
Italien >	Russe	1
Japonais >	Anglais	1
Latin >	Anglais	1
Latin >	Italien	1
Portugais >	Espagnol	1
Roumain >	Néerlandais	1
Turc >	Anglais	1

• Spécialités

Les membres figurant au répertoire en ligne peuvent compléter leur profil en indiquant une ou plusieurs spécialités (6 maximum), à choisir dans un menu déroulant.

– 14 % des traducteurs et traductrices référencées n'ont pour l'instant renseigné aucune spécialité.

– 80 % ont indiqué au moins 2 spécialités et plus d'un tiers affichent 6 spécialités.

Nous reproduisons ci-dessous uniquement les domaines ayant recueilli plus de 30 mentions.

SPÉCIALITÉS	Nombre de membres	% des membres
Littérature générale	589	64%
Jeunesse	245	27%
Sciences humaines	208	23%
Policier	157	17%
Poésie	156	17%
Beaux-Arts	147	16%
Histoire	126	14%
Documents, actualités	114	12%
Bande dessinée	92	10%
Théâtre	82	9%
Cinéma	78	9%
Voyages	73	8%
Musique	63	7%
Audiovisuel sous-titrage	59	6%
Presse	57	6%
Romance	55	6%
Critique littéraire	54	6%
Histoire de l'art	54	6%
Science-fiction	54	6%
Biographies	53	6%
Fantasy	50	5%
Philosophie	49	5%
Vie pratique	42	5%
Audiovisuel	41	4%
Écologie	40	4%
Fantastique	39	4%
Beaux-Arts art contemporain	37	4%
Politique	36	4%

Le trio de tête est inchangé : la **littérature générale** recueille toujours le plus grand nombre de citations (64 % du total des adhérent.es référencé.es), suivie par la **littérature jeunesse** (27%) et les **sciences humaines** (23 %).

Signalons un léger frémissement du côté de la **bande dessinée**, de la **fantasy** et de la **romance**, trois domaines qui sont en progression chez nos membres.

À noter qu'une trentaine de spécialités – dont sciences et industrie, jazz, religions et spiritualité (judaïsme, hindouisme, islam), zoologie, ésotérisme et érotisme – recueillent toujours moins de 10 mentions.

• Arrivées et départs

Nouveaux membres

En 2025, le CA a examiné **113 demandes d'adhésion** (soit le même niveau qu'en 2024), aucune demande n'a été totalement rejetée :

- 74 membres de plein droit, dont 2 "retours" d'anciens adhérents
- 39 stagiaires

5 candidats « membre de plein droit » ont été acceptés en tant que stagiaires.

Fait notable, 16 personnes qui étaient « Stagiaires » ont obtenu le statut « Membre de plein droit » après la publication de leur premier ouvrage traduit, l'an dernier elles n'étaient que 7.

Signalons que 15 nouveaux membres n'ont pas encore réglé leur cotisation et ne sont donc pas encore inscrits dans le répertoire.

Profil des demandeurs et demandeuses

- **92 femmes** (81%), 21 hommes.
- **60% ont moins de 40 ans**, 10 plus de 60 ans, le plus jeune a 23 ans, le plus âgé 76 ans.
- **Lieu de résidence** : 97 France (dont 41 vivent en Île-de-France), 2 Allemagne, 2 Espagne, 2 Portugal, 2 Royaume-Uni, 1 Belgique, 1 Bangladesh, 1 Brésil, 1 Finlande, 1 Iran, 1 Italie, 1 Russie, 1 Suède.

Départs

Nous avons effectué entre janvier 2025 et mars 2026 :

- **122 radiations** pour cause de non-règlement de la cotisation : 33 stagiaires, 87 membres de plein droit et 2 membres émérites. Nous conservons les coordonnées de ces personnes pendant deux ans, si elles souhaitent « revenir » et reprendre l'adhésion. Passé ce délai, elles sont supprimées de la base de données et doivent reposer une candidature pour ré-adhérer.
- **81 suppressions** définitives de la base de données :
 - 59 pour non-paiement de cotisation depuis au moins 3 ans
 - 17 départs volontaires : personnes ayant explicitement manifesté le désir de quitter l'association et d'être effacées de nos fichiers : 13 membres et 4 stagiaires.
 - 5 décès sont à déplorer : Anne Castermann, Myrto Gondicas, Bernard Lortholary, Claire Malroux, Prithwindra Mukherjee.

2. Le conseil d'administration

Le CA a de nouveau connu un important renouvellement au cours de l'année 2025.

En janvier, **Laure Hinckel et Sophie Burdet** ont quitté leurs fonctions.

Lors de l'assemblée générale du 10 avril 2025, 4 postes étaient à pourvoir au conseil d'administration, et ils ont été attribués à **Justine Coquel, Nada Ghosn, Sarah Idrissi et Élodie Leplat**, suite au vote des membres de l'association.

Déjà administrateurs et administratrices, **Romane Baleynaud, Marion Gilbert, Cyril Laumonier, Adrienne Orssaud, Maïa Rosenberger, Samuel Sfez et Françoise Wuilmart** ont poursuivi leurs fonctions.

Sophie Aslanides et Clément Martin n'ont, quant à eux, pas poursuivi leur mandat.

Après un temps d'accueil et de prise de contact, le nouveau conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau. **Samuel Sfez** a conservé sa fonction de président et **Adrienne Orssaud** a été élue au poste de vice-présidente, **Cyril Laumonier** a pris la qualité de secrétaire, **Marion Gilbert** celle de trésorière.

Suite à l'AG 2025, la composition du bureau du conseil d'administration était donc la suivante :

- ❖ **Président : Samuel Sfez**
- ❖ **Vice-présidente : Adrienne Orssaud**
- ❖ **Trésorière : Marion Gilbert**
- ❖ **Secrétaire : Cyril Laumonier**

Le travail du CA

Les dix membres composant le nouveau CA ont assidûment œuvré au fonctionnement et aux activités de l'association. Les tâches étant mieux réparties au sein du CA les membres ont été à même de s'adapter aux contraintes professionnelles des uns et des autres.

Le mandat étant bénévole et tous les membres étant traducteurs et traductrices professionnelles, le temps consacré à l'association est un temps pris sur leur temps de travail rémunérateur. C'est pourquoi il est important que le CA adopte une organisation plus horizontale de façon à être plus flexible. Les groupes de travail ont été d'une grande aide.

En 2024, le travail bénévole des membres du CA et des adhérents qui rendaient des services réguliers à l'association a été estimé à environ 3 700 heures sur l'année (sans compter les groupes de travail).

Le binôme présidentiel s'est partagé l'indemnité allouée à la présidence dont le montant avait été voté à l'AG 2024 (environ 950 € net). Cette indemnité s'avère nécessaire pour compenser le manque à gagner dû à la charge de travail associatif et aux positionnements publics vis-à-vis des éditeurs et éditrices et de nos partenaires.

3. L'équipe professionnelle

Il n'y a pas eu de changement dans l'équipe professionnelle en 2025. L'articulation avec le travail du CA est efficace et bien rodée. Le CA et l'équipe professionnelle se réunissent une fois par semaine afin de mener conjointement le travail associatif. En outre, le bureau et l'équipe professionnelle se réunissent deux fois par an pour faire le point sur les besoins de chacun et chacune.

L'équipe professionnelle est composée de :

- **Anaë Croste-Baylies**, chargée de communication, qui assure la présence de l'association sur les réseaux sociaux, et s'occupe de communiquer les informations pertinentes à nos membres, à nos partenaires et à l'ensemble de la profession.
- **Corinne Chiaradia**, chargée d'administration, s'occupe de la gestion administrative de l'association : suivi budgétaire, actualisation de la base de données, suivi des cotisations et des demandes

d'adhésion, suivi de l'action culturelle, demandes de subventions, gestion administrative de *TransLittérature*.

- **Jonathan Seror**, juriste, répond aux sollicitations des membres et épaula le CA dans la défense de la profession. Il assure également les ateliers de formation.

4. Les groupes de travail

Les cinq groupes de travail qui soutiennent le travail du CA ont poursuivi leurs tâches. Un grand merci à nos membres qui y prennent part : **Julie Bonin, Laura Brignon, Jean-François Cornu, Alix Houllier, Lucie Modde, Margot Nguyen Béraud, Virginie Pironin, Karine Reignier Guerre, Özsu Riv, Peggy Rolland, Julie Sibony, Sol Taillard et Marie Van Effenterre.**

a. Intelligence Artificielle

En 2025, le groupe était composé de **Jean-François Cornu, Alix Houllier, Peggy Rolland, Jonathan Seror, Samuel Sfez, Marie Van Effenterre.**

Les membres du groupe ont suivi l'actualité particulièrement dense concernant l'intelligence artificielle et la création, ce qui exige un travail de veille et d'analyse particulièrement chronophage. Le groupe a ainsi notamment analysé en détail les rapports juridique et économique du CSPLA (Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique) sur l'IA et la création.

Le 28 avril, **Jean-François Cornu** est intervenu devant une délégation sénatoriale pour présenter la position de l'ATLF sur l'intelligence artificielle, à savoir le refus de son usage dans le travail de traduction, notamment en raison du risque de plagiat, et le refus de voir nos œuvres alimenter les algorithmes des modèles de langage.

La fin de l'année a été marquée par la réception de nombreux témoignages précis et concordants affirmant que le groupe HarperCollins faisait désormais appel à une IA pour établir la version française de plusieurs collections de la marque Harlequin. Le recueil de ces témoignages a mené à la publication d'un communiqué conjoint avec le collectif En chair et en os pour dénoncer un plan social qui ne disait pas son nom et mettre en avant la fragilité de notre métier face à cette technologie et à un statut qui n'offre aucune sécurité. La presse a très largement repris cette information, et de nombreuses lectrices se sont indignées de cette pratique dans le domaine éminemment humain de la romance.

b. Droits sociaux des artistes-auteurs et autrices

En 2025, le groupe était composé de : **Julie Bonin, Justine Coquel, Alix Houllier, Élodie Leplat et Adrienne Orssaud.**

Le groupe de travail « Droits sociaux » travaille sur les 3 axes relatifs à la protection sociale des artistes-auteurs et autrices (AA) :

- La sécurité sociale des artistes-auteurs (2S2A) : l'ATLF siège au conseil d'administration de cet organisme. À ce titre, elle porte la voix des traducteurs et traductrices littéraires pour défendre leurs intérêts, notamment en matière d'accès aux droits. D'autre part, la rencontre des autres organisations représentant les AA dans ce CA rend possible le travail et l'action communes, notamment par le biais de tribunes et d'échanges informels.

Pour plus d'informations, voir le focus SSAA publié dans la NdT du 21 janvier 2026¹.

– La proposition de projet de loi (PPL) sur la continuité des revenus des AA, qui vise à ce que tous les AA puissent bénéficier d'un revenu de remplacement en cas d'inactivité. L'ATLF suit les travaux autour de cette PPL depuis près de deux ans. Le groupe de travail propose des actions pour informer les membres et faire aboutir ce projet, et suit de près les débats parlementaires.

À l'Assemblée nationale, une mission flash transpartisane menée par les députées Soumya Bourouaha et Camille Galliard-Minier a permis de dresser un état des lieux très précis des difficultés rencontrées par les AA, notamment en matière de précarité structurelle. Deux pistes ont été évoquées : l'une visant à raccrocher les artistes-auteurs à l'assurance chômage, selon le texte de la PPL, l'autre à créer un compte professionnel de création.

c. Conditions de travail

Ce groupe est composé de **Élodie Leplat, Adrienne Orssaud et Samuel Sfez pour le CA, de Laura Brignon, Lucie Modde, Margot Nguyen Béraud, Özsu Riv et Sol Taillard** pour les adhérents et adhérentes. **Jonathan Seror** participe aux échanges autour du Code des usages avec le SNE (Syndicat national de l'édition).

Ce groupe œuvre à la réévaluation régulière du tarif minimum au feuillet tel qu'il figure dans le règlement d'attribution des aides à la traduction du Centre national du livre (CNL).

Le groupe sur les Conditions de travail poursuit le chantier de la refonte du Code des usages d'une œuvre de traduction d'édition. Des détails sont apportés sur ce dossier plus bas.

d. Visibilité des traductrices et traducteurs

En 2025, le groupe était composé de : **Corinne Chiaradia, Anaë Croste-Baylies, Cyril Laumonier, Virginie Pironin, Karine Reignier, Maïa Rosenberger, Julie Sibony et Françoise Wuilmart.**

En 2024, le groupe Visibilité avait entamé, grâce au concours des membres de l'association, un « état des lieux » concernant la mention du nom des traductrices et traducteurs, dans les livres bien sûr mais aussi sur tous les supports de communication, sur les plateformes de vente, et lors des remises de prix. Cette étude a mis en lumière des obstacles à la circulation de l'information au sein même des maisons d'édition mais également entre les professionnelles et professionnels du livre. Ainsi, il est apparu nécessaire de rédiger un livret de sensibilisation au rôle des traductrices et traducteurs, avec des argumentaires ciblés en fonction de nos différents partenaires de la chaîne du livre et d'ailleurs : éditeurs et éditrices, community managers, bibliothécaires, libraires, influenceuses et influenceurs, journalistes... Ce livret, en cours de relecture, sera par la suite exploité dans le cadre d'événements *ad hoc* : salons, festivals, interventions dans les écoles et instituts de formation, auprès des influenceuses et influenceurs, etc.

De plus, grâce à l'initiative de **Cécile Deniard** en mai dernier, l'ATLF a pu entamer des discussions avec le Festival du Livre de Paris 2026 afin de mettre en avant notre métier dans le cadre de cet événement. Finalement, cela se concrétisera sous forme de table ronde dédiée à la traduction lors des rencontres professionnelles, comblant un manque dans cette journée.

¹ <https://atlf.org/focus-la-ssaa/>

e. Communication, pédagogie, conseil

Ce groupe est constitué d'**Anaë Croste-Baylies**, **Maïa Rosenberger**, **Jonathan Seror** et **Françoise Wuilmart**. Il a deux objectifs : sensibiliser et maintenir le contact avec les membres. Le groupe s'articule autour des missions de la chargée de communication : communication interne (kit de bienvenue au CA, flash-info, lettre d'information *NdT...*) et externe (réseaux sociaux, événements, communiqués, relai...), gestion du site, mise en valeur des ressources de l'association et de sa revue *TransLittérature...*

Plusieurs chantiers ont été menés cette année :

- La campagne des « Le saviez-vous ? » afin de répondre aux questions fréquemment posées par les traducteurs et traductrices, avec une mini-série sur le thème de la cybersécurité pensée par **Sarah Idrissi**, membre du CA ;
- La présentation des résultats de notre enquête (lors de la mobilisation, et lors d'une visioconférence dédiée) ;
- La création des groupes régionaux sur notre serveur Discord ;
- L'élaboration d'un sondage à destination de nos membres afin de décider s'ils et elles souhaitent que l'ATLF utilise l'écriture inclusive, et si oui, laquelle (doublet avec accord de proximité).

5. Information et communication

En 2025, nous continuons à suivre le double objectif fixé lors du séminaire de mars 2024 : augmenter encore la visibilité de l'association parmi les différentes organisations d'autrices et d'auteurs, et nourrir le lien entre l'ATLF et ses membres.

• Les sites web de l'ATLF

L'association dispose de deux sites : <https://atlf.org/> et www.translitterature.fr

Le premier est régulièrement alimenté par **Anaë Croste-Baylies** : rubrique « Traducteurs en librairie » (avec l'aide d'**Irène Imart** et de **Cyril Laumonier**) mettant en avant les publications de nos membres, articles concernant nos événements ou nos prises de position, hommages aux membres disparus, agenda, billets de **Françoise Wuilmart** qui sont autant de réflexions sur la traduction et sur celles et ceux qui l'exercent... Nous avons ajouté un lien vers notre page LinkedIn depuis la page d'accueil, et nous travaillons sur un nouvel onglet réservé à nos membres pour lister les décisions importantes prises lors de nos réunions.

Le second, qui est le site de notre revue *TransLittérature*, a bénéficié d'une refonte en 2023, notamment grâce à **Carla Lavaste** et **Marie-Anne de Béru**. Il est géré par cette dernière et **Maïa Rosenberger**, qui publient régulièrement des archives d'anciens numéros et tiennent les abonnés informés des prochaines publications.

Le bug qui nous empêchait de relayer des ressources provenant de notre site sur les réseaux relevant de Meta (Facebook et Instagram) a été résolu avec **Yann Gibert**, responsable hébergement Web et infogérance chez Umazuma.

• Les réseaux sociaux et Discord

En mars 2026, nous avons :

- **10500** abonnés LinkedIn (contre **9425 en 2025** et 7840 en 2024)
- **3316** followers Facebook (contre **3228 en 2025** et 3120 en 2024)
- **2137** abonnés Instagram (contre **1324 en 2025** et 718 en 2024).

<i>Facebook</i>	Mars 2025	Mars 2026
<i>Followers</i>	3228	3316
<i>Fréquence post</i>	7 / sem.	7 / sem.
<i>LinkedIn</i>	Mars 2025	Mars 2026
<i>Abonné(e)s</i>	9425	10500
<i>Fréquence post</i>	10-15 / sem.	10-15 / sem.
<i>Instagram</i>	Mars 2025	Mars 2026
<i>Followers</i>	1324	2137
<i>Fréquence post</i>	1 / sem. + stories	1 / sem. + stories
<i>Discord</i>	Mars 2025	Mars 2026
<i>Nbre membres</i>	344	369

Tous ces réseaux sont utilisés pour informer des actualités du métier, des événements organisés par l'association et de nos avancées en termes de négociations, ainsi que des événements d'associations et d'institutions amies, et pour mettre en valeur le travail de nos membres (rencontres, conférences, publications...) et notre revue *TransLittérature*. Dans la mesure du possible, nous répondons aux membres qui nous écrivent sur ces différents réseaux ; précisons toutefois que notre formulaire de contact est à privilégier².

Notre priorité reste toujours le développement de notre compte **Instagram**. Depuis quelques années, nous avons créé une identité visuelle reconnaissable sur cette plateforme (en utilisant notamment la charte graphique établie avec **Emilie Demarquay**). Le format qui rencontre le plus de succès est sans conteste celui de la punchline sur fond de photo représentant la personne qui l'a dite ; il semble en effet important,

² <https://atlf.org/contact/>

pour nos followers, de voir que l'association et plus largement la cause des traducteurs et traductrices sont incarnées par de vraies personnes. Un constat qui résonne avec les prises de positions de l'ATLF pour une traduction humaine face à l'IA. Les posts concernant l'action Harlequin ont également très bien fonctionné (plus de 3200 likes, 115 commentaires, 824 repost et 2071 partages). En outre, une veille active des maisons d'édition, journalistes, influenceurs et influenceuses et autres acteurs de la culture a permis d'élargir notre audience.

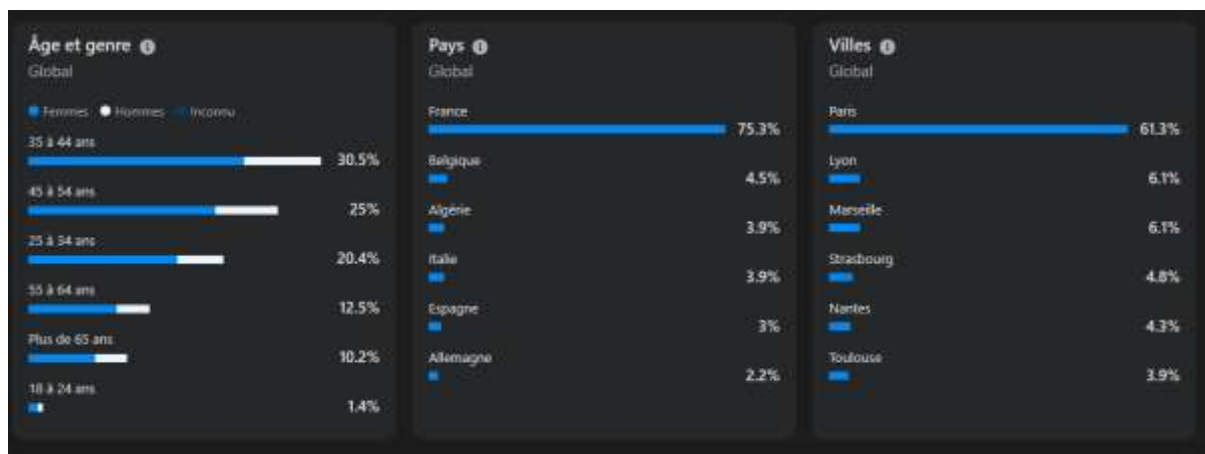
Nous continuons à utiliser le **#citetontrad** sur Instagram, qui était auparavant assorti à un compte X et qui a migré sur Instagram. Ce hashtag sert à épinglez les maisons d'édition et les critiques qui passent sous silence le nom des traductrices et traducteurs.

Le nouveau format des « **Traducteurs et traductrices en librairie** » (nouvelles publications de nos membres), qui met davantage en valeur à la fois nos membres et les maisons d'édition qui font figurer leurs traductrices et traducteurs en couverture depuis fin 2024, a connu une augmentation significative de likes par rapport à l'ancien format plus classique.

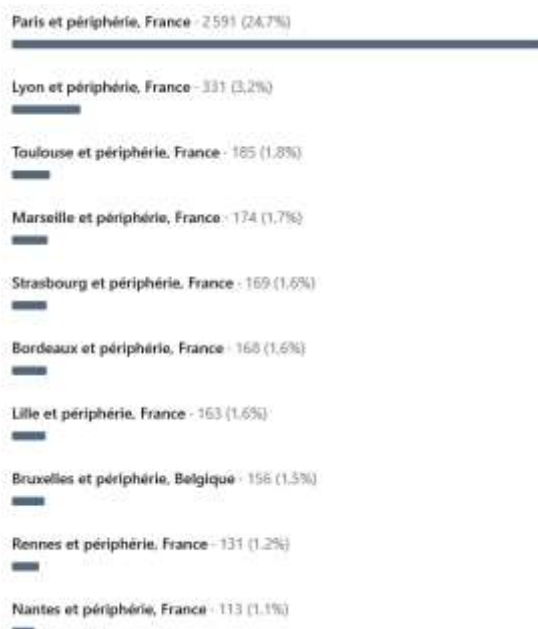


Le forum « **Discord** », quant à lui, continue de grandir depuis sa création au printemps 2023 par **Clément Martin et Anaë Croste-Baylies**. Il s'agit d'un un espace d'échange entre pairs autour de questions relatives à des problèmes de traduction, des interrogations sur la rémunération, le régime social ou autres. Il compte maintenant 369 membres. Nouveauté 2025 : nous avons créé des groupes régionaux, qui se sont révélés plus ou moins actifs suivant la région.

Les statistiques présentes dans Meta Business Suite nous montrent, comme chaque année, une audience en grande majorité **féminine**, ayant entre 35 et 44 ans, habitant dans la plupart des grandes villes de France et des pays voisins. À ce titre, et dans un souci permanent de décentralisation, nous continuons de relayer de nombreuses actualités et événements hors de Paris et hors de France.



Les statistiques fournies par LinkedIn montrent également une majorité d'abonnées et abonnés à Paris, suivi d'autres grandes villes (Lyon, Toulouse, Marseille, Strasbourg, Bordeaux, Lille, Bruxelles...).



- **[N.d.T.] et Flash-Infos**

En 2025, deux lettres d'information, intitulée **[N.d.T.]** (Note du Traducteur), ont été envoyées. [N.d.T.] est un outil de communication destiné à nos membres, à nos partenaires mais aussi à l'ensemble de la chaîne du livre, et toute personne intéressée peut s'y abonner. Le modèle utilisé par Anaë Croste-Baylies est toujours celui qui avait été créé par **Emilie Demarquay**, notre graphiste.

Le format type est le suivant : un édito du président ou de la présidente, un retour sur les événements du dernier semestre, un point *TransLittérature*, un point sur les différents groupes de travail, un agenda des

prochains événements. Un focus est parfois proposé (dans la [N.d.T.] de l'hiver 2025-2026, il concernait la 2S2A³).



La communication de l'ATLF est complétée par l'envoi régulier de **Flashes-info (63 sur l'année 2025)**. Ce format de communication est réservé aux adhérents, **et** notamment pour adresser certains rappels importants (actualités de l'association, événements, relai d'informations...). Le taux d'ouverture de ces lettres d'information atteint régulièrement plus de 50%, et les nombreux retours de nos membres confirment qu'il s'agit d'un outil de communication toujours aussi important.

• **Présence dans les médias**

L'association a été présente dans les médias suivants :

- <https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/le-livre-doccasion-la-question-qui-secoue-lindustrie-litteraire-2159474>
- <https://www.01net.com/actualites/salaire-divise-par-deux-moins-de-contrats-perde-de-sens-les-traducteurs-percutes-de-plein-fouet-par-lia-generative.html>
- <https://www.lesechos.fr/weekend/business-story/la-grande-menace-de-la-traduction-par-ia-2186662>
- <https://actualitte.com/article/125331/auteurs/traducteur-une-profession-de-plus-en-plus-precaire-alerte-l-atlf>
- <https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/mauleon-licharre/mauleon-licharre-une-rencontre-enrichissante-avec-la-traductrice-nadine-gassie-au-lycee-du-pays-de-soule-26813369.php>
- <https://actualitte.com/article/124701/edition/traduction-le-cnl-releve-le-tarif-minimum-pour-obtenir-des-aides>
- <https://actualitte.com/article/126813/technologie/traduire-a-l-ere-de-l-ia-une-meme-question-trois-voix>
- https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/12/23/l-ia-grignote-inexorablement-le-travail-des-traducteurs-litteraires_6659180_3234.html?search-type=classic&ise_click_rank=1
- https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/ne-laissons-pas-radio-france-zapper-la-fiction-au-nom-de-la-rentabilite-20250921_QPEOIF37FJCOHJHLPNGOCBZD5I/
- <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-debat-de-la-grande-matinale/le-debat-du-7-10-du-lundi-15-decembre-2025-2623377>

³ <https://atlf.org/focus-la-ssaa/>

Grâce à une stratégie de diffusion efficace avec le collectif En chair et en os, notre communiqué « **Bradage de la traduction, plan social invisible : Harlequin passe à l'IA** » a été particulièrement relayé dans la presse :

- **ActuaLitté** : *Harlequin, premier éditeur qui assume l'IA : les traducteurs se rebiffent*
- **BFM** : *La maison d'édition Harlequin accusée de se séparer de ses traducteurs au profit de l'IA*
- **CEATL** : *France : Harlequin passe à l'IA*
- **Entrevue** : *Paris, l'édition sentimentale franchit un seuil avec la traduction automatisée par l'IA chez Harlequin*
- **Figaro** : *Les éditions Harlequin suscitent le débat après avoir traduit des livres grâce à l'IA*
- **France Info** : *Littérature : des livres des éditions Harlequin traduits avec l'IA, une première en France*
- **France Inter** : *Les éditions Harlequin testent l'IA pour traduire ses romans, ses traducteurs dénoncent "un plan social invisible"*
- **Journal du geek** : *Ce grand éditeur français va traduire ses romans grâce à l'IA, c'est le début de la fin*
- **Libération** : *Emploi : Harlequin « teste » la traduction avec l'IA, les traducteurs dénoncent « un plan social invisible »*
- **Livres Hebdo** : *Harlequin s'ouvre à la traduction automatique par IA, des traducteurs dénoncent un « plan social »*
- **M6** : *Littérature : la traduction à l'épreuve de l'intelligence artificielle*
- **Notre Temps** : *Harlequin teste la traduction avec l'IA, "un plan social invisible" pour les traducteurs*
- **Nouvel Obs** : *« Un plan social déguisé » : les éditions Harlequin remplacent leurs traducteurs par de l'IA*
- **Siècle digital** : *Harlequin mise sur l'IA pour traduire ses romans, les traducteurs dénoncent une rupture*
- **TF1** : *Les traducteurs en danger ? L'IA "testée" pour les remplacer chez Harlequin, alertent deux associations*
- **20 minutes** : *Intelligence artificielle : Harlequin teste la traduction avec l'IA, « un plan social invisible » pour les traducteurs*

Enfin, pour la première fois, nous avons participé à un live Instagram sur la traduction littéraire dans le cadre du festival **Festively** à l'invitation de l'autrice ellydesmots. **Cyril Laumonier**, qui se porte souvent volontaire pour représenter l'ATLF ou répondre aux sollicitations de nos membres stagiaires (questions sur le métier de traducteur et traductrices, etc.), a parlé à la fois de son expérience personnelle et des missions de l'ATLF, en compagnie de Mareva Mae, autrice et traductrice. Ce live a rassemblé une centaine de personnes et une rediffusion est visible sur le compte de l'ATLF.

II. Accompagnement professionnel, conseil et information

1. Relations avec les membres

Le maintien du lien avec nos membres, et plus largement avec l'ensemble de la profession, prend plusieurs formes :

- **Messagerie dédiée** – La saisine des administrateurs et administratrices par le biais d'une messagerie dédiée (atlf@atlf.org) au profit de tout traducteur ou traductrice ayant une question liée aux conditions d'exercice du métier représente toujours un temps de travail bénévole important. C'est désormais essentiellement Justine Coquel qui assure les réponses et le relai éventuel vers les membres du CA et de l'équipe concernés.
- **Actualisation du répertoire** – Le répertoire des traducteurs et traductrices en ligne sur notre site Internet constitue notre seul fichier des adhérent.es, il est régulièrement mis à jour par notre chargée d'administration dans le respect du RGPD, sachant que la base de données comptait, au 17 mars 2026, 1067 membres actifs (dont 921 traducteurs et traductrices référencées dans le répertoire).
- **Accueil des nouveaux membres** – En juin 2025 nous avons organisé un rendez-vous convivial avec les nouveaux membres, dans les jardins de l'Hôtel de Massa.
- **Assemblée générale** – L'AG a eu lieu le 10 avril, dans les locaux de la Scam. Les membres de plein droit étaient invités à voter par voie électronique sur la plateforme de vote Balotilo, du 8 avril au 11 avril à midi. Les différents rapports ont été tous approuvés : rapport d'activité 2024 (86%), comptes annuels 2024 (78,9%), rapport d'orientation 2025 (79,2%).

2. Service juridique

Le service juridique de l'ATLF, assuré par notre juriste **Jonathan Seror**, propose aux adhérentes et adhérents des consultations juridiques et fiscales, sur rendez-vous, par courriel ou par téléphone. Il accompagne également les membres en cas de litige avec leur maison d'édition. Lorsque la situation l'exige, il peut rédiger un courrier ou participer à un rendez-vous aux côtés d'une traductrice ou d'un traducteur afin de favoriser un règlement amiable des différends. Le service répond par ailleurs aux questions courantes en matière de droit social et adresse au service social de la SGDL les dossiers les plus complexes, qui exigent d'être en lien direct avec les organismes de protection sociale.

Le recours au service juridique a permis aux traductrices et traducteurs de mieux négocier leurs contrats de traduction, de résoudre des litiges avec leurs éditeurs, et de faire valoir leurs droits en matière fiscale et sociale. Par ailleurs, Jonathan Seror est chargé d'assurer une veille sur les évolutions réglementaires et de maintenir à jour la documentation juridique mise à disposition sur nos outils de communication.

Notre juriste contribue également aux travaux de réflexion interprofessionnels et participe aux auditions organisées par les institutions et pouvoirs publics (Assemblée nationale, CSPLA...) afin de défendre les intérêts de la profession en matière de droit d'auteur et de pratiques contractuelles. À ce titre, il a poursuivi le travail engagé sur la présence des « intelligences artificielles génératives » dans le monde du livre. Il contribue aux réflexions collectives sur les enjeux juridiques spécifiques aux IAG, afin d'accompagner au mieux les membres de l'association confrontés à ces nouvelles problématiques.

Rappelons que Jonathan Seror est aux 3/5^e à l'ATLF et travaille pour l'association les lundi, mercredi et jeudi.

En 2025, un peu plus de 360 dossiers ont été ouverts ; il s'agit de dossiers aussi bien individuels que collectifs, dont certains peuvent se prolonger sur plusieurs exercices. Par rapport à l'année exceptionnellement chargée de 2024 (405 dossiers ouverts), cela représente une quarantaine de dossiers en moins. Outre des problèmes techniques liés à la messagerie de l'ATLF, cette évolution peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- L'ATLF dispense depuis plusieurs années de nombreuses formations sur les droits des traducteurs et les usages en matière de traduction littéraire. Les adhérents apparaissent ainsi mieux armés sur les fondamentaux du métier et peuvent avoir, de ce fait, moins recours au service juridique pour des demandes liées à la révision, la négociation et l'exécution de leurs contrats.
- En parallèle, le service juridique a été davantage mobilisé sur des dossiers contentieux, chronophages et plus complexes, nécessitant un travail approfondi de recherche, de rédaction et de suivi.
- Enfin, le retrait puis le départ du CPE a entraîné une diminution des dossiers collectifs suivis par notre juriste.

3. *TransLittérature*

Depuis 1991, *TransLittérature* participe au développement de la connaissance et de la réflexion sur nos métiers et nos pratiques traductives. En 2025, le comité de rédaction comptait une dizaine de participantes et participants. Jusqu'en février 2025, **Laure Hinckel** et **Vanessa de Pizzol** sont respectivement responsable éditoriale et coordinatrice éditoriale. Après la démission de Laure Hinckel avec effet immédiat, Vanessa de Pizzol prend sa suite et passe la main à **Marie Van Effenterre** pour la coordination. À partir de septembre 2025, la coordination éditoriale devient collégiale tandis qu'un binôme est désigné pour assurer la direction du numéro.

Le comité de rédaction est entièrement bénévole, sans contrepartie sous forme d'un abonnement. Chaque membre signe un règlement à son entrée dans le comité de rédaction. La gestion des abonnements et la préparation du publipostage sont assurés par **Corinne Chiaradia**. **Anaë Croste-Baylies** se charge la communication sur les parutions et les événements de la revue ("flash-infos"). La fabrication des numéros, le lien avec la graphiste et l'imprimeur, sont assurés par le comité de rédaction, avec l'appui d'Anaë Croste-Baylies. Le routage des abonnements est délégué à un ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail), les envois à l'unité sont réalisés par Anaë Croste-Baylies (en dehors du cadre de ses missions) et les bénévoles du comité de rédaction.

Le numéro 67 – dossier « Les lieux de la visibilité » – est paru en juillet 2025.

Le numéro 68 – dossier « Traduire les sciences sociales » –, dont la sortie était initialement prévue en décembre 2025, paraîtra en juin prochain.

La parution du numéro 68 a été décalée à la demande du comité de rédaction. Par ailleurs, la revue passe de deux à un numéro par an à compter de 2026.

Ces changements sont motivés par le comité de rédaction du fait de la nécessité de :

- recruter de nouveaux collaborateurs et collaboratrices en raison du nombre insuffisant de membres disponibles pour le travail éditorial à effectuer à chaque numéro
- refondre l'organisation du travail éditorial en raison de la charge de travail trop importante incombant à la responsable éditoriale et la coordinatrice éditoriale
- réfléchir, en lien avec le CA, à une évolution de la revue au regard de la baisse du nombre d'abonnements (format, périodicité, numérique, diffusion...)

Le comité de rédaction a fait part des difficultés rencontrées à **Samuel Sfez**, **Corinne Chiaradia** et **Anaë Croste-Baylies** puis lors de la réunion du CA de l'ATLF le 12 juin 2025.

TransLittérature est déficitaire (les ventes ne couvrent pas les coûts de réalisation et de diffusion), du fait, entre autres, de tarifs postaux devenus exorbitants. À noter, le tarif Livres et Brochures pour les envois à l'international a pris fin le 1er juillet 2025.

Nous avons fléché en fonds dédiés la publication du numéro 68 en 2026, tout en envisageant sérieusement de passer à une publication entièrement numérique en 2027.

Pour l'instant, les numéros sont mis en ligne deux ans après leur parution sur le site dédié⁴. La revue est disponible par abonnement ; elle est également diffusée dans quelques bibliothèques ou lors d'événements.

En avril 2026, les membres du comité de rédaction sont :

- **Véronique Béghain**
- **Ludivine Bouton-Kelly**
- **Étienne Gomez**
- **Karine Guerre**
- **Marie Karaś-Delcourt**
- **Carla Lavaste**
- **Vanessa de Pizzol (responsable éditoriale)**
- **Anatole Pons-Reumaux**
- **Maïa Rosenberger**
- **Émilie Syssau**
- **Sarah Tardy**
- **Marie Van Effenterre**
- **Françoise Wuilmart**

Marie-Anne de Béru et **Laure Hinckel** ont quitté le comité de rédaction en 2025. **Étienne Gomez** et **Marie Van Effenterre** ont annoncé cet hiver leur départ pour juin 2026. **Maïa Rosenberger**, **Émilie Syssau** et **Sarah Tardy** ont rejoint le comité de rédaction à l'automne 2025. **Samuel Sfez**, directeur de publication, est démissionnaire en mars 2026. Un ou une nouvelle directrice de publication de la revue, issue du CA, prendra sa place suite à l'AG du 16 avril 2026.

⁴ <https://www.translitterature.fr/>

III. Interprofession et action institutionnelle

1. Code des usages

En 2025, l'ATLF a pris langue avec le Syndicat national de l'édition et la Fédération des éditeurs indépendants, dans l'objectif d'une refonte-actualisation du « Code des usages pour la traduction d'une œuvre de littérature générale » dont la dernière mouture remonte à 2012. Le CNL s'est également engagé pour accueillir certaines discussions, en toute neutralité.

Les premiers échanges avec le SNE et la Fedei ont permis de s'accorder sur la pertinence de cette révision. Une première feuille de route (calendrier et thèmes à débattre) a été rédigée par J. Seror, mais l'impossibilité d'intégrer la Fedei à la discussion a retardé le début effectif des négociations. Le lien avec le SNE est maintenu, et le travail reprend au printemps 2026. Les discussions porteront sur la révision des termes existants et l'ajout de nouveaux thèmes, tels que l'intelligence artificielle et les tâches annexes.

2. Action webtoon

Des négociations ont été engagées pendant plusieurs mois avec deux plateformes de diffusion et d'édition de webtoons, qui exploitaient des traductions en l'absence de cession de droits. Elles ont abouti à l'élaboration d'un contrat, rédigé par le service juridique de l'ATLF en collaboration avec Maître Cosima Ouhioun, destiné à être signé par les traductrices et traducteurs concernés afin de régulariser la situation.

3. Action Harlequin

En décembre 2025, l'intersyndicale a révélé un premier témoignage de traductrice affirmant que sa collaboration avec la marque Harlequin du groupe HarperCollins avait été brutalement interrompue car les éditions faisaient désormais appel à Fluent Planet, un prestataire d'intelligence artificielle, pour établir la version française de plusieurs de leurs collections.

L'ATLF a ensuite lancé un appel à témoignage sur la question, qui a permis de recouper ces informations et d'établir que, *a minima*, les collections Azure et Black Rose de Harlequin ne faisaient plus appel aux traductrices qu'elles faisaient travailler très régulièrement, parfois depuis plusieurs dizaines d'années, mais leur proposaient de pratiquer la post-édition pour Fluent Planet à un tarif trois fois inférieur à celui de la traduction.

Pour dénoncer cette situation, l'ATLF a publié un communiqué conjoint avec le collectif En chair et en os, afin d'alerter le grand public et les institutions d'une part sur la fragilité de notre profession, qui se retrouve sans filet de sécurité en cas de cessation d'activité, et dont le travail est pillé pour alimenter les algorithmes permettant d'entraîner les modèles de langage au fondement des intelligences artificielles.

La presse a largement repris l'affaire, et la communauté des lectrices de romance s'est insurgée contre l'artificialisation des textes.

Cette affaire aura nécessairement des suites en 2026, en particulier concernant la question des données d'entraînement utilisées pour mettre au point l'IA de Fluent Planet.

4. Interprofession

a. 2S2A

La Sécurité sociale des artistes-auteurs (2S2A) a connu une fin d'année 2025 très chargée. Un article du PLFSS26 concernait l'association. L'intersyndicale, composée d'organisations qui se sont rencontrées à la 2S2A et dont l'ATLF fait partie, a suivi de près l'actualité parlementaire la concernant et a proposé des amendements. Trois points réclamés depuis longtemps ont été votés : la dissolution de la 2S2A pour la mise en place d'un Conseil national de la protection sociale des artistes-auteurs, dans lequel siègeraient des organisations représentatives car nommées par le biais d'élections professionnelles – en effet, jusqu'à présent, c'étaient les ministères de tutelle qui nommaient les représentants. Seront exclus de ce Conseil les organismes de gestion collective. L'ATLF se réjouit de ces avancées.

L'année 2026 verra la formalisation de ces évolutions.

Pour rappel, un focus a été consacré à cet organisme dans notre dernière NdT qui en expliquait, entre autres, les dysfonctionnements.

b. Afdas

Un nouveau Conseil de gestion artistes-auteurs a été désigné en décembre 2024 pour une durée de deux ans. L'ATLF en fait partie. L'une des premières préoccupations du nouveau Conseil a été de reconsidérer les règles d'attribution des financements afin de faire face à la forte hausse des demandes concomitantes à des baisses budgétaires. En 2025 les financements se sont brutalement interrompus au début du quatrième trimestre : c'est une situation qui ne doit pas se reproduire. Elle s'explique par la baisse des budgets, mais aussi par le temps d'installation du nouveau Conseil de gestion.

Trois groupes de travail ont été constitués :

- Un groupe a réfléchi à de nouvelles conditions d'accès aux formations, en particulier l'instauration d'un délai de carence. Ces conditions s'appliquent depuis 2026.
- Un autre redéfinit le rôle et le périmètre d'action des commissions professionnelles. Précédemment, l'ATLF siégeait à la commission Écrits & Arts dramatiques. Actuellement, il n'y a pas de commissions professionnelles à l'Afdas. Dès que leurs nouveaux rôles auront été décidés, elles seront rétablies. Le travail est encore en cours.
- Enfin, un groupe de travail se consacre à la question de l'intelligence artificielle et à la pertinence de financer ce type de formation. L'Afdas a engagé un prestataire pour mener une étude sur l'impact des intelligences artificielles sur les métiers de création, et des critères sont en train d'être décidés pour, a minima, opérer une sélection parmi les formations à l'IA. L'ATLF se positionne contre ces formations, particulièrement dans le secteur de la traduction.

Par ailleurs, les ministères de tutelle souhaitent que les désignations soient allongées à 4 ans (au lieu de 2 actuellement), afin d'éviter les temps de passation trop longs.

c. CPE

En 2025, l'ATLF a assisté à certains travaux du Conseil permanent des écrivains, présidé par **Séverine Weiss**, traductrice.

Toutefois, d'importants désaccords se sont faits jour, en particulier autour des positions respectives de l'ATLF et du CPE concernant la Sécurité sociale des artistes-auteurs et la proposition de loi sur la continuité

de revenus, à laquelle plusieurs organisations du CPE se sont opposées publiquement, comme en atteste le rapport de la mission Flash menée par les députées Soumya Bourouaha et Camille Galliard Minier.

Ces désaccords de fond ont conduit notre Conseil d'administration à voter à la majorité le retrait de l'ATLF de cet organe en décembre 2025.

d. Commission de médiation

À la suite des discussions interprofessionnelles menées en 2014 et en 2023 sous l'égide du ministère de la Culture, notre juriste **Jonathan Seror** a participé en 2024 et 2025 à la mise en place et à la structuration d'une commission de médiation pour régler les litiges entre auteurs et éditeurs. Le 6 novembre, s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'Association de Médiation des Auteurs et des Éditeurs de Livres (AMAEL), rassemblant SGDL, SNAC, SAJ, ADAGP, SAIF et la Scam) et le SNE. L'ATLF n'y a pas pris part et a décidé de renoncer à faire partie des membres fondateurs de la commission, le CA estimant que la composition des membres fondateurs et la répartition des voix au sein de cet organisme ne représentait pas la diversité de l'édition française, ni des organisations d'auteurs et autrices du livre.

Néanmoins, dans la mesure où les traductrices et traducteurs de livres confrontés à un conflit portant sur l'application d'un contrat d'édition à compte d'éditeur pourront avoir recours à ce processus de médiation, qu'ils soient ou non membres d'une des organisations signataires, l'ATLF envisage à l'avenir, sur quelques dossiers, de prendre à sa charge la contribution financière qui sera demandée aux traducteurs pour saisir la commission.

5. Actions avec le CNL

Dans la continuité des discussions avec le SNE et le CNL, suite au changement d'unité de comptage de la tranche informatique en 2024, le CNL a porté à **24 € la rémunération minimum des traducteurs et traductrices afin d'obtenir une aide, pour un feuillet dactylographié de 25 lignes de 60 signes ou pour un feuillet de 1 300 signes maximum (espaces comprises)** en cas de comptage informatique.

Cette modification de tarif permet d'atteindre pratiquement le même tarif que celui de 23 € la tranche de 1200 signes maximum que l'ATLF avait obtenu dans un premier temps en 2024.

Au mois d'avril, **Samuel Sfez et Jonathan Seror** sont intervenus dans le cadre du groupe de travail mis sur pied par le CNL concernant l'IA. Ils ont présenté la menace que fait peser l'absence d'encadrement de cette technologie sur la création dans son ensemble, et appelé de leurs vœux la conditionnalité des aides au non-usage de l'intelligence artificielle.

6. Actions avec le CEATL

L'ATLF participe aux travaux du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires, dont nous sommes membres.

En 2025, le CEATL a été présent dans de multiples tables rondes, foires du livre, etc., dans toute l'Europe, et a continué de resserrer ses liens avec les autres représentants européens de la chaîne du livre.

Il a participé notamment, à Bruxelles, à une rencontre vouée à devenir annuelle avec les fédérations des auteurs (EWC), des libraires (EIBF), des bibliothécaires (EBLIDA), des éditeurs (FEP), des organismes d'aide

(ENLIT), de l'encouragement à la lecture (EURead), et la direction de la Culture à la Commission européenne (DG EAC).

Le CEATL a également adhéré à l'IFRRO (Fédération internationale des organismes de droits de reproduction), une très riche source d'information et de conseil juridique.

La Commission européenne ayant exprimé un besoin criant de données chiffrées, le CEATL a lancé début 2026 une enquête sur l'IA, actuellement en cours de dépouillement. Une enquête conditions de travail sera lancée début 2027.

Le CEATL est également en contact étroit et constant avec une coalition de 14 organisations internationales d'artistes-auteurs qui s'attache à effectuer un travail de veille et défendre le droit d'auteur, constamment attaqué par les fournisseurs d'IA. Cette année, elle a notamment fait du bruit autour du lancement par Amazon du service Kindle Translate.

Le groupe de travail « Bonnes pratiques » a conçu et mis en ligne un [Guide du traducteur débutant](#), consultable sur le site du CEATL⁵.

Valérie Le Plouhinec est toujours secrétaire générale du CEATL et restera notre déléguée jusqu'en mai 2027. **Jean-François Cornu**, notre second représentant, est, lui, principalement actif au sein du groupe IA et a recueilli des informations de toutes les associations membres à propos des aides publiques à la traduction afin de savoir si, là où elles existent, elles sont conditionnées au non-usage de l'IA. Il compte présenter ces informations à l'AG, à Oslo, en mai prochain. **Nada Ghosn** a été nommée déléguée par le CA de l'ATLF pour prendre la suite de Valérie, et participera à l'AG suivante, en 2027.

7. Actions et relations inter-organisations d'auteurs et autrices

L'ATLF suit le travail de l'intersyndicale composée d'organisations représentant des artistes-auteurs dans tous les métiers que ce statut recouvre : Backstory, CGT spectacle, Ligue des auteurs professionnels, CAAP, UNPI, Charte des illustrateurs ludiques, SNAP-CGT, ATAA, SNSP, La Buse, SNP, STAA CNT-SO, SNAA FO, Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, SCMC, SRF...

Cette inter-association, créée de façon informelle autour du CA de la 2S2A, nous a permis de nous pencher collectivement sur des questions qui concernent toutes et tous les AA, au cours de réunions régulières, mais aussi de hackathons : « Hackathon sur la proposition de projet de loi pour une continuité de revenus des artistes », le 17 janvier 2025 à la Maison de la Bretagne à Paris (**Adrienne Orssaoud** s'y est rendue) et hackathon « IA et métiers de la création », le 11 juin 2025 à la Maison de la Bretagne à Paris (**Samuel Sfez** y a assisté).

Les sujets abordés par l'intersyndicale sont principalement l'IA, le RSA, la 2S2A et le soutien à la Proposition de loi n° 442 (PPL visant à l'instauration d'un revenu de remplacement pour les artistes-auteurs temporairement privés de ressources), auxquels s'ajoute un travail sur la prévention des violences et harcèlement sexistes, sexuels et morales (VHMSS, une première formation sur le sujet a eu lieu à Rennes). L'intersyndicale a également répondu à un appel à consultations lancé par l'Europe sur sa politique culturelle⁶.

Un serveur Discord a été créé, afin que nous puissions communiquer plus efficacement. Nous restons actifs sur tous ces sujets.

⁵ <https://guide.ceatl.eu/>

⁶ <https://www.artistes-auteurs.fr/communiques/16-mai-2025/>

L'intersyndicale effectue également un travail d'information auprès des artistes-auteurs et autrices et du public, par le biais de publications de communiqués et tribunes dans la presse et sur les réseaux sociaux (en témoignent par exemple ces deux articles sur *Libération*^{7 8}).

8. Interventions auprès des élus et élues

• Sénat

Au Sénat, le 28 avril 2025, audition par la Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et des sports, à propos des effets de l'IA sur la traduction, lors de la table ronde « Écrivains et traducteurs ».

Jean-François Cornu a été auditionné au nom de l'ATLF et de l'ATAA, les questions posées au préalable concernant également la traduction audiovisuelle.

Rendu public en juillet 2025, le rapport de 104 pages rédigé par cette commission mentionne nos métiers dans un court paragraphe (p. 38).

Il a abouti à une proposition de loi, dont l'article unique prévoit la présomption d'utilisation des œuvres, y compris traduites, pour l'entraînement des systèmes d'IA. Il inverse la charge de la preuve : ce ne serait plus aux auteurs et autrices de prouver que leurs œuvres ont été pillées, mais aux développeurs de démontrer qu'ils n'ont pas utilisé ces œuvres. Discussion au Sénat en avril 2026.

• PPL continuité de revenus des artistes-auteurs et autrices

En début d'année, **Samuel Sfez** a rencontré, en compagnie d'**Élisabeth Jonniaux** (SRF) et **Églantine de Boissieux** (SMC), le député socialiste Emmanuel Grégoire pour élargir le soutien transpartisan à la PPL.

Samuel Sfez et Adrienne Orssaud ont été entendus dans le cadre d'une « mission flash », à l'invitation de Mmes Soumya Bourouaha, députée de Seine-Saint-Denis et Camille Galliard-Minier, députée de l'Isère, rapporteuses, au nom de la commission des affaires sociales et commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, de la mission flash sur la mise en place d'une continuité de revenu pour les artistes-auteurs (11 septembre). En outre, **Adrienne Orssaud** a participé à deux réunions de préparation de la mission flash, avec d'autres organisations professionnelles et syndicats, pour guider Soumya Bourouaha dans sa réflexion et la renseigner sur les spécificités du métier de traducteur. Le rapport de la mission Flash mentionne en particulier la spécificité de la rémunération au feuillet, unique dans le domaine artistique.

La PPL a été déposée au Sénat par l'écologiste Monique de Marco. L'ATLF a rempli un questionnaire détaillé sur notre condition pour le travail préparatoire de la sénatrice.

L'ATLF a participé à l'outil d'interpellation⁹ dans un premier temps à destination des députées et députés pour la mise en place d'une discussion parlementaire, puis des sénateurs et sénatrices lors de l'examen de la PPL par le Sénat. De nombreux membres se sont emparés de cet outil pour interpellier leurs élus et élues.

⁷ https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/protection-sociale-des-artistes-auteurs-la-reforme-prevue-par-le-plfss-est-indispensable-20251119_2PB5FBDDMNEIPJUFXMOJNLIJZI/

⁸ https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/pour-une-veritable-securite-sociale-des-artistes-auteurs-et-autrices-20251023_YFFX6YF6NZFHRAX4425QPIZDSU/

⁹ <https://continue-revenus.fr/interpelle/>

Par ailleurs, la présidence a adressé des courriers électroniques au nom de l'association aux élues et élus (députées et députés et sénateurs et sénatrices suivant les discussions menées dans les hémicycles).

9. Enquêtes et sondages

• Enquête conditions de travail

Dans la perspective de la renégociation du Code des usages, nous avons confié à Axiales, société de conseil spécialisée dans la filière du livre, une enquête sur les conditions de travail dans la traduction d'édition.

Celle-ci portait non seulement sur la rémunération (les tarifs constatés), mais plus largement sur les pratiques contractuelles (modalités de comptage au feuillet, calcul de l'à-valoir, délais de relecture, volumes de corrections, pratiques relatives à la signature du contrat, clauses liées à l'utilisation de l'IA...) dans le but d'avoir un paysage clair et complet de nos conditions de travail.

Avec notre concours, **Caroline Guillemot et Christophe Jacquet** d'Axiales ont rédigé un questionnaire, diffusé en ligne, qui a obtenu un taux de réponse de plus de 38 %, bien supérieur à celui de notre précédente « Enquête rémunération » menée en interne en 2023 (21 %).

Axiales nous a transmis des résultats statistiques, que nous avons ensuite confiés à **Marion Gilbert**, docteure en sociologie et traductrice. Son analyse est accessible en ligne ici¹⁰.

Deux présentations de l'enquête ont eu lieu, le 30 septembre à l'occasion de la mobilisation et le 30 janvier 2026 en visio.

Un document final, comprenant les résultats statistiques et l'analyse est en préparation, impression et diffusion prévue début 2026.

• Sondages

Nous réalisons ponctuellement des sondages auprès de nos membres, afin de mieux connaître leur appréciation sur diverses questions et l'état réel des pratiques à l'instant T.

– Le groupe de travail « Visibilité » a diffusé un formulaire en ligne pour constituer un début de base de données sur la mention du nom des traducteurs et traductrices : nos membres ont été invités à renseigner (pour chacune de leurs publications récentes) l'endroit où figure leur nom sur le livre (couverture, 4e...), et comment ils sont (ou non) présents dans la communication autour de cette parution (sur le site internet de l'éditeur, les sites de ventes en ligne, la presse...).

– En juin, nous avons lancé un sondage « écriture inclusive » suite à plusieurs remarques de nos membres, sur les choix opérés par l'ATLF dans ses différents supports de communication. 250 personnes ont répondu et choisi, à 40% et quel que soit le support, la solution du doublet ("chères traductrices, chers traducteurs"). La deuxième solution préférée était le combiné avec point médian ("cheres traducteurices") à 15%, et "Aucune" à 15%.

Nous allons donc faire de notre mieux pour continuer d'utiliser le doublet, qui était la solution inclusive que nous utilisions jusque-là. Précisons que la règle de l'accord de proximité sera appliquée, afin d'éviter autant

¹⁰ <https://atlf.org/https-atlf-org-wp-content-uploads-2025-07-enquete-2025-1-1-pdf/>

que possible l'utilisation de la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin, puisque nos adhérents sont, en grande majorité, des adhérentes.

IV. Action professionnelle

1. Formation : ateliers juridiques, fiscaux, sociaux

Le volet Ateliers de notre projet 2025 a fait l'objet d'une aide spécifique « Sofia Action culturelle-Formation » qui nous a permis de développer notre offre en présentiel et de formuler une nouvelle proposition – l'atelier « Droits sociaux » – que nos membres ont plébiscitée. À l'issue des deux ateliers qui se sont déroulés à Paris, nous avons transmis un questionnaire aux participantes et participants qui ont déclaré être globalement « très satisfaits » du contenu des formations, avec seulement quelques réserves sur la température à l'Hôtel à Massa (très grosses chaleurs sans climatisation).

- **5 ateliers juridiques**

3 ateliers à distance : 28 février, 16 mai et 5 décembre 2025 / 1 atelier à Paris : 13 juin 2025

Le 5^e atelier, réalisé le 27 février 2026, est inscrit en fonds dédiés sur le budget réalisé 2025, ce qui correspond à la convention de financement Sofia pour la formation (1 atelier doit être réalisé avant le 31 mars 2026).

Formateur : **Jonathan Seror**, responsable juridique de l'ATLF.

- **1 atelier fiscal**

1 atelier à distance : 8 octobre 2025

Formateur : **Jonathan Seror**, responsable juridique de l'ATLF.

- **2 ateliers droits sociaux (nouveau 2025)**

1 atelier à Paris : 20 juin 2025 / 1 atelier à distance : 28 novembre 2025

Formateur : **François Nacfer**, responsable des formations à la SGDL.

- **1 matinée professionnelle**

Cette matinée, intitulée « **Traduction et édition littéraire à l'aune de l'automatisation : quels enjeux juridiques ?** », a eu lieu à Lille le 19 novembre. Elle a été animée par Jonathan Seror, et mise en place en partenariat avec le Festival D'un Pays l'Autre, les éditions de la Contre Allée et l'Association des éditeurs des Hauts-de-France, qui ont orienté le choix de la thématique et souhaitent que la formation s'adresse

aux traducteurs et traductrices, mais également aux éditeurs et aux étudiants de la métropole et de la région.

Cette rencontre, animée par notre juriste **Jonathan Seror**, a réuni une vingtaine de participants. L'intervention était consacrée aux questions de l'intelligence artificielle dans le domaine de la traduction éditoriale. Elle a été l'occasion de dresser un panorama des principaux enjeux juridiques liés à la traduction neuronale, en tenant compte de l'actualité législative et des pratiques contractuelles émergentes.

• Nombre de bénéficiaires

Le nombre maximum d'inscrits varie selon le format de l'atelier (en présence ou à distance) et la thématique ; ce nombre est toujours limité afin de permettre une interaction directe entre le formateur et les participants. En 2025 ce sont plus de cent traductrices et traducteurs qui ont bénéficié de ces formations.

Pour information, sur les cinq dernières années (2021 à 2025) on dénombre 426 inscrits aux différents ateliers et journées de formation.

	Inscriptions				Annulations
	Membres plein droit ATLF	Stagiaires ATLF	NON membres	TOTAL	
ATELIER JURIDIQUE					
Atelier Zoom 28 février 25	7	4	1	12	1
Atelier Zoom 16 mai 25	5	2	1	8	1
Atelier à Paris 13 juin 25	12	2	2	16	2
Atelier Zoom 5 décembre 25	5	3	1	9	
Atelier Zoom 27 février 2026 (fonds dédiés)	5	2	-	7	1
ATELIER FISCAL					
Atelier Zoom 10 octobre 25	6	0	1	7	
ATELIER DROITS SOCIAUX					
Atelier à Paris 20 juin 25	16	1	1	18	3
Atelier Zoom 28 nov. 25	13	1	2	16	1
MATINÉE PRO. EN RÉGION					
Lille 19 nov. (Festival D'un Pays L'Autre)				22	
	69	15	9	115	9

2. Rencontres professionnelles

a. 23 janvier : Journée des métiers du livre à l'ISIT (Paris)

Le 23 janvier dernier, l'ISIT de Paris organisait sa 2e Journée des métiers du livre, un événement qui à travers des rencontres, tables rondes et ateliers, mettait cette année l'accent sur la dimension collaborative des métiers de l'édition.

L'ATLF, représentée par son secrétaire **Clément Martin**, a participé à la table ronde sur le rôle des associations professionnelles, aux côtés de représentantes de l'Association pour la traduction en sciences sociales (ATESS) et de la Société française des traducteurs (SFT). L'occasion de revenir sur les différentes missions de nos associations respectives et de mettre en exergue la force du collectif face aux nouveaux défis que nous devons relever. Le public composé d'étudiants, d'anciens et de professionnels a ainsi pu en apprendre plus sur nos structures et sur les actions culturelles et militantes que nous menons.

b. 19-21 février : 2e Assises de l'édition indépendante (Bordeaux)

L'ATLF était invitée aux Assises de l'Édition indépendante organisées par la Fedei (Fédération des éditeurs indépendants) les 20 et 21 février 2025 au TNBA de Bordeaux.

Le vendredi 21, **Samuel Sfez et Adrienne Orssaud** sont intervenus dans le cadre des « rencontres du TNBA » pour présenter le Code des usages en traduction d'édition, et annoncer sa prochaine renégociation. L'ATLF y a notamment appelé de ses vœux la présence des maisons d'édition indépendantes et alternatives à la table des discussions.

La présentation a donné lieu à des échanges fournis avec le public (environ 40 personnes), qui comptait traductrices et traducteurs, éditrices et éditeurs, représentantes et représentants de la Fedei et de la Charte des Illustrateurs.

Les deux jours des Assises ont également permis à l'ATLF de tenir une table. **Corinne Chiaradia, Jonathan Seror, Adrienne Orssaud et Samuel Sfez**, qui y assuraient une permanence, ont pu dialoguer avec de nombreuses personnes présentes au nom de l'association.

À noter également, la présence du Collectif En chair et en os, représenté par **Laura Brignon**, pour la table ronde sur l'IA et la création.

c. 30 septembre : Journée de mobilisation pour la traduction (Paris et Montpellier)

Suite à un appel à la grève du collectif « l'Alerte générale », l'ATLF a proposé conjointement au collectif En chair et en os une journée de mobilisation. Plusieurs événements ont été organisés : une présentation des nouveaux enjeux de l'IA, de la proposition de loi sur la continuité de revenus pour les artistes-auteurs et autrices, ainsi que de l'enquête de l'ATLF sur nos conditions de travail aux Plateaux sauvages (Paris, 20e), une trentaine de personnes étaient présentes et une trentaine se sont connectées en visioconférence. Sont intervenus **Nada Ghosn, Antoine Palévody, Cyril Laumonier et Samuel Sfez**.

Une rencontre a également été organisée à Montpellier, à la librairie La Symbolique du poulet, au cours de laquelle **Adrienne Orssaud et Sarah Idrissi** ont présenté la PPL Continuité de revenus et où une discussion sur l'IAG a été engagée avec les traducteurs et traductrices présentes. Une dizaine de personnes y ont participé.

d. 7-9 novembre : 42e Assises de la traduction littéraire (Arles)

Lors des Assises de la traduction littéraire qui se sont tenues début novembre à Arles, ATLAS a invité l'ATLF à co-organiser la table ronde : « **S'organiser, maintenant. Modes d'action collective pour défendre le travail**

artistique ». Y participaient **Samuel Sfez** (ATLF), **Emmanuel Simon** (STAA-CNT SO), **Pauline Tardieu-Collinet** (collectif En chair et en os), la modération était assurée par **Margot NGuyen Béraud** (ATLAS).

Les participants et participantes ont dressé, chacune de leur point de vue, un tableau de l'état du monde de la culture aujourd'hui. Au premier chef, la précarité des artistes-auteurs et autrices, qui vivent avec des revenus médians oscillant entre le seuil de pauvreté et le SMIC et des droits sociaux incomplets (pas de droit au chômage, de congés payés, de médecine du travail...) ; et subissent l'extraction de leurs œuvres par les entreprises de la tech. Tout cela dans un contexte de coupes budgétaires à tous les niveaux de l'État, du ministère de la Culture aux collectivités territoriales ; et d'une mainmise croissante de l'extrême-droite sur le monde de la culture à travers notamment la concentration du monde de l'édition.

La deuxième partie de la table ronde a permis de passer en revue les réponses déjà existantes : la proposition de loi sur la Continuité de revenus pour pallier à la précarité des artistes-auteurs et autrices ; les actions concrètes telles que les rassemblements de traducteurs et traductrices le 30 septembre ou le blocage des Nuits du bien commun de Pierre-Édouard Stérin par les intermittentes et intermittents du spectacle ; et plus globalement les actions d'information menées par les différentes organisations syndicales, associatives et les collectifs.

e. Autres interventions sur les questions métier

Les membres du CA ont répondu à diverses sollicitations émanant d'organismes publics ou de formation, par exemple :

- de France-Livre : à la demande de Katja Petrovic, **Samuel Sfez** est intervenu pour présenter l'ATLF dans le cadre du Paris Translators Program (1er oct.)
- de l'INALCO : **Marion Gilbert** a participé à une table ronde à l'INALCO sur la traduction et les enjeux du métier pour les étudiants et étudiantes, devant un amphi plein à craquer. (2 oct.)
- de l'ETL : **Justine Coquel** est intervenue auprès de la nouvelle promotion de l'École de la traduction littéraire. (12 déc.)
- de l'Université Savoie Mont-Blanc : **Cyril Laumonier** a parlé de l'ATLF à cette occasion.

V. Action culturelle

Note sur les actions annulées

Joutes et ateliers sont organisés par l'ATLF dans le cadre de manifestations dont la thématique nous est proche, avec des partenariats institués parfois depuis plusieurs années.

Ce volet de notre programme d'activité a souffert de nombreuses annulations en 2025, plusieurs organisateurs ayant avancé un argument financier pour renoncer à une action : ce fut le cas du Festival du Premier Roman à Chambéry, d'Étonnants voyageurs à Saint-Malo, ou du réseau des médiathèques d'Alès pour Partir en livre.

La 4e Journée de la traduction en Nouvelle-Aquitaine – dont nous étions coorganisateur avec Matrana des trois premières éditions (et qui comprend un volet professionnel et des animations tout public, rencontre, ateliers, joute) – a été annulée suite à une baisse annoncée du financement Drac et au retrait de l'aide de l'Université Bordeaux-Montaigne qui permettaient auparavant à Matrana de boucler le budget.

2 joutes de traduction, 3 ateliers et 2 rencontres organisés par l'ATLF en partenariat avec d'autres structures ont bien eu lieu en 2025, auxquels se sont ajoutés **6 rencontres et 5 ateliers** dans le programme « **Territoires du livre : rencontres de traducteurs et traductrice en région** » mis en œuvre par la FILL avec le concours de l'ATLF.

a. Mars-avril : Festival Quais du Polar (Lyon)

3 ateliers (anglais > français) en lycées et une restitution publique

Chaque année, dans le cadre de ses activités pédagogiques, le festival Quais du Polar propose aux lycéens et lycéennes de se mettre dans la peau de traducteurs et traductrices littéraires. Pour la 21^e édition de ce grand rendez-vous du roman noir et policier, **Nathalie Huet** et **Joëlle Touati** ont animé ces ateliers. Nathalie est intervenue le 26 mars en classe de terminale LLCE à la Cité Scolaire Internationale de Lyon ; Joëlle a travaillé le mardi 11 mars avec une classe de terminale LLCE du lycée Saint-Thomas-d'Aquin, à Oullins, et le vendredi 21 mars au lycée Charlie Chaplin de Décines, avec deux classes de terminale spécialité « anglais monde contemporain ». Les élèves ont traduit des extraits du prologue de **Guide Me Home** (Mulholland Books, 2024) **de l'autrice américaine Attica Locke**. Encore inédit en France au moment des ateliers, le roman est paru peu après – pour le festival ! – sous le titre *Il est long le chemin du retour*.

Nathalie et Joëlle nous livrent leurs impressions.

« J'ai toujours plaisir à sortir de ma tanière d'ermite lexicophile pour rencontrer de jeunes esprits ! Faire découvrir les contraintes et les subtilités de notre métier, répondre aux questions, échanger des idées, travailler sur un texte et pousser les étudiants dans leur raisonnement pour obtenir un meilleur résultat. Lors de ma session avec "mes" élèves de terminale, la classe m'a très bien accueillie. Je les ai sentis engagés et intéressés, et comme nous avons abondamment communiqué et collaboré en amont avec la professeure, notre unique séance nous a permis d'avancer pour obtenir un très bon texte. Je conserve également un bon souvenir de la restitution en public. D'après les quelques retours que j'ai pu avoir, notre autrice et son editrice, les élèves et leurs professeures étaient toutes et tous très contents de ce moment, ce qui était vraiment le but : mettre l'autrice en lumière, valoriser le travail des lycéens, promouvoir l'échange, l'expression et la découverte. Carton plein ! » Nathalie Huet

« Gros travail en amont également dans “mes” classes. Motivées par le projet, les enseignantes ont su communiquer leur enthousiasme à leurs élèves, qui se sont prêtés à l’exercice avec un réel souci de bien faire. Parler en public n’est pas toujours facile pour les solitaires que nous sommes... Mais mes appréhensions se sont vite dissipées face à l’attention, l’intérêt, voire l’admiration des lycéens et lycéennes pour notre métier. Une bouffée d’air que de partager, pour une fois, les milliers de questions que l’on se pose à chaque instant devant chaque phrase de chaque texte. Construire un texte à plusieurs, écouter les élèves, comprendre leur cheminement, les faire douter, se remettre aussi soi-même en question... J’ai adoré l’expérience ! Et les retours gratifiants tant des lycéens-lycéennes que des profs me font encore chaud au cœur, quand j’y repense en écrivant ces mots. » Joëlle Touati

Lors de la rencontre avec l’autrice, le 4 avril à la CinéFabrique, chaque classe a présenté sa traduction et défendu ses choix – des trouvailles parfois tout à fait pertinentes. Attica Locke a ensuite répondu aux nombreuses questions des lycéens, avant de filer au festival, des étoiles plein les yeux, d’après Sara Guillaume, la très aimable et très efficace chargée de médiation.

Joute de traduction (suédois > français)

Cette année encore, l’ATLF était doublement présente au festival lyonnais Quais du Polar, avec une joute proposée depuis le suédois. **Anna Postel** et **Catherine Renaud** se sont prêtées au jeu et ont chacune proposé leur traduction de l’incipit de **Skinn [La peau] de l’autrice Sara Strömberg** (le roman est en cours de traduction en français par **Anne Karila**) ; la modération était assurée par **Jean-Baptiste Bardin**. Sous les dorures du Palais de la Bourse, devant une salle comble et aussi attentive que réactive, Anna et Catherine, sollicitées par Jean-Baptiste, ont exposé les raisons de leurs choix, en pointant notamment l’influence des textes sur lesquels elles travaillaient au moment de l’exercice et la difficulté inhérente à toute traduction d’extrait, particulièrement délicate.

Les premières pages de ce roman policier, dans lequel un douanier en poste près de la frontière norvégienne croit reconnaître lors d’un contrôle l’homme soupçonné du meurtre de sa fille, ont ainsi été déclinées d’une part sur un ton très littéraire et empreint d’éléments naturels, omniprésents dans la langue suédoise, et de manière beaucoup plus rocailleuse et immédiate d’autre part. Jean-Baptiste, qui a pu profiter de la présence de l’autrice pour étayer ses suppositions et remarques, a notamment pointé deux registres de choix qui ont donné matière à réflexion collective : les éléments naturels et les dialogues.

Après quelques explications et discussions, le public a ainsi appris que le suédois fourmille de termes d’usage courant empruntés aux phénomènes naturels. Ces métaphores ont parfois – mais pas toujours, et c’est entre autres là l’intérêt de cette particularité – une connotation poétique et peuvent donc ainsi colorer toute une phrase, voire un paragraphe. Tout ce qui relève de l’eau, de sa circulation, entre bouillonnement et écoulement, est par exemple fondamental, et le lexique pertinent regorge de termes très précis évidemment délicats à rendre en français. Ces verbes peuvent, qui plus est, être employés dans un contexte susceptible d’étonner un lecteur français. Le verbe *sippa*, en l’occurrence, était employé pour indiquer la façon dont le protagoniste entend au rez-de-chaussée du poste de police une conversation qui se tient à l’étage. Catherine a préféré faire porter la fluidité sur le sens et a choisi une expression idiomatique française (“surprendre la conversation”), quand Anna a choisi de garder la connotation aquatique et a gardé l’image (“une conversation qui ruisselle”). Les dialogues sont une particularité plus transversale de la traduction, mais la discussion sur le registre de langue est toujours très concrète pour le public, qui touche là aussi du doigt les enjeux, subtilités, influences et difficultés du métier.

Les nombreuses questions finales, comme toujours limitées par le temps, ont parfois permis d’écouter la musique de la langue suédoise avec les interventions de Sara Strömberg traduites en direct par Anna. Mais ces moments ont surtout été l’occasion de faire émerger d’autres interrogations et questionnements sur la genèse d’une création littéraire, la réalité de la traduction et la relation entre un auteur et ses traductrices ou traducteurs. Les éléments de réponse apportés et partagés avec la salle ont comme d’habitude attiré

l'attention sur notre place, en illustrant la réalité de notre métier. Que le festival Quais du Polar, avec qui le partenariat est toujours fécond, en soit remercié !

b. 4 octobre : Festival Vo-Vf (Gif-sur-Yvette)

Joute de traduction de littérature jeunesse (allemand > français)

Cette année, l'ATLF était à nouveau présente au festival VO-VF pour la traditionnelle joute de traduction ! Les traductrices **Jenny Bussek** et **Laurence Assuid** s'affrontaient sur un texte allemand de **Norbert Zähringer**, un récit complètement loufoque où **Zorro Vela** (qui donne son nom au roman), un extra-terrestre venu tout droit de la planète Oneiros, se voit confier la mission de sauver l'humanité d'une attaque imminente des Machinistes, un autre peuple extraterrestre, dans un petit village encore séparé par le mur entre l'Est et l'Ouest. La discussion était modérée par **Peggy Rolland**, également traductrice de l'allemand, qui a brillamment interrogé nos joueuses sur leurs choix, mais aussi leurs tactiques de traduction. Quel ton donner à ce texte si particulier ? Quel temps choisir pour la narration ? Que faire des répétitions dont l'allemand est si friand ?

Avec deux profils très variés, l'une n'ayant notamment jamais traduit pour la jeunesse, les traductrices nous ont livré deux textes différents qui n'ont pas manqué de susciter l'intérêt (et les questions) du public. Il aura aussi été plus largement question de pratiques éditoriales, certaines personnes souhaitant se renseigner plus précisément sur le cheminement d'un texte, de sa parution en version originale à sa traduction en France. L'occasion de remettre sur le devant de la scène les coulisses de la traduction ou encore la fabrique du texte traduit.

Ce moment joyeux aura même fini par faire venir le soleil, invitant les curieuses et les curieux à aller flâner dans les rues de Gif-sur-Yvette, des questions de traduction plein la tête.

c. 11 octobre : Les Rendez-vous de l'Histoire (Blois)

Table ronde

Le 11 octobre 2025, l'ATLF a été présente pour la troisième année consécutive aux Rendez-vous de l'histoire de Blois sous la forme d'une table ronde intitulée « **Intelligence artificielle : la traduction de textes d'histoire est-elle automatisable ?** ».

Organisée en partenariat avec l'ATESS, préparée et animée par **Cécile Deniard** (ATLF), la discussion a réuni **Marie van Effenterre** (traductrice et anthropologue sociale, ATESS), **Lison Burlat** (sociologue et éditrice éditions de la Maison des sciences de l'homme), **Guillaume Calafat** (historien, codirecteur de la revue des Annales) et **Robert Darnton** (historien américain, spécialiste de l'histoire du livre).

Devant une salle comble de 80 personnes, elle a permis de mettre en avant l'apport du traducteur humain en matière de traduction de textes de sciences humaines (maîtrise des enjeux de la discipline, de la stylistique, du contexte, dialogue avec l'auteur et l'éditeur, etc.) avant de pointer les dangers de l'IA en se fondant sur l'expérience des participants et les plaidoyers de nos organisations (ATLF, ATLAS, ATESS,

collectif En chair et en os, CEATL...). Cet événement a été enregistré et est disponible à l'écoute sur le site du festival¹¹.

d. 25 octobre : Journée Mondiale de la Traduction (Paris)

Rencontre avec Gérard Meudal

Samedi 25 octobre 2025, l'ATLF fêtait aux côtés de ses associations sœurs les métiers de la traduction et de l'interprétariat !

Les participantes et participants ont ainsi pu écouter les riches expériences d'interprètes de la SFT avant de s'essayer à cet exercice ardu au cours d'un atelier des plus joyeux. Côté traduction, l'ATESS a fait bûcher tout le monde sur un texte de sciences sociales permettant de mettre en lumière les spécificités du genre et l'apport essentiel de l'humain dans le travail de traduction.

Point d'orgue de cet événement festif, **Margot Grellier** du podcast « Langue à langue » s'est entretenue avec **Gérard Meudal**, traducteur, entre autres, de Salman Rushdie et membre de l'ATLF. L'occasion de revenir avec le public sur la relation de longue durée d'un traducteur avec son auteur et de revenir sur la question de notre visibilité. D'autres interrogations plus légères mais tout aussi pertinentes ont ponctué les discussions : Pourquoi y a-t-il un nombre anormalement élevé de bonnes sœurs en Irlande ? Et les fantômes peuvent-ils avoir la maladie d'Alzheimer ? Des questionnements qui trouveront peut-être réponse dans le recueil de nouvelles inédit de Salman Rushdie à paraître courant 2026, dont le public a pu avoir un avant-goût en exclusivité. Traduction signée Gérard Meudal, évidemment !

e. « Territoires du livre », rencontres de traducteurs et traductrices en région

6 rencontres et 5 ateliers de traduction

Après une première expérience concluante en 2024, ce programme a été renouvelé en 2025 : la FILL et l'ATLF ont à nouveau construit ensemble l'appel à projet diffusé par les agences régionales du livre. L'ATLF a guidé les structures candidates dans le choix des traducteurs et traductrices intervenantes et de leurs modalités d'intervention, et nous avons relayé les rencontres sur nos réseaux sociaux.

Ce dispositif a permis la mise en œuvre d'une douzaine d'interventions de traducteurs, rencontres ou ateliers. La rémunération et le défraiement des intervenants sont entièrement assurés par la FILL, grâce au soutien fourni par la Sofia à « Territoires du livre ».

Malgré une plus faible diversité des régions impliquées cette année, nous sommes favorables à la reconduction de ce programme, qui offre une belle visibilité à la profession et permet de mieux faire connaître notre profession, de tisser ou d'entretenir des liens avec une grande diversité de lieux et de publics.

Au programme en 2025 :

¹¹ <https://rdv-histoire.com/programme/intelligence-artificielle-la-traduction-de-textes-dhistoire-est-elle-automatisable>

- Samedi 11 oct. : Rencontre avec **Edmond Tourriol**, traducteur de BD spécialisé dans les comics et fondateur de la société Makma avec la librairie Raijin BD et la médiathèque de Langon (33).
- Samedi 25 oct. à 14h : **Jean Esch** a animé un atelier de traduction de l'anglais au français à la médiathèque du Vernon (27).
- Samedi 8 nov. : Rencontre autour de la traduction de la SF et de la fantasy avec **Marie Surgers** à la librairie Vies minuscules (23).
- Mercredi 12 nov. : **Philippe Biu** a proposé une conférence sur la théorie et la pratique de la traduction littéraire en langue occitane à l'Estanquet de la Ciutat à Pau (64).
- Samedi 15 nov. : Rencontre avec **Miceal Beusang-O'Grafia** autour de son métier de traducteur/interprète de BD et de son activité de *ghost writer*, à la médiathèque Le Boumerang à Saint-Sébastien-de-Morsent (27).
- Mardi 18 nov. : **Nadine Gassie** a animé deux ateliers de traduction anglais>français avec des élèves du lycée général, à la librairie Tandem de Mauléon-Licharre (64).
- Vendredi 21 et samedi 22 nov. : **Serge Quadruppani** est intervenu deux fois, pour une rencontre autour de son métier de traducteur d'italien le 21 novembre et un atelier de traduction de l'italien vers le français, le 22 novembre à la librairie Jeux de pages de Saint-Jean-d'Angély (17).
- Mardi 25 nov. : **Mathieu Dosse** a animé un atelier de traduction portugais>français, à partir d'un texte inédit en français de Geovani Martins, à destination du public de la bibliothèque Benoîte Groult à Paris (75014).
- Jeudi 29 janvier 2026 : rencontre avec **Lise Chapuis** autour de la traduction et en particulier des retraductions de classiques de la littérature italienne à la librairie Livres et Vous à Ruffec (16).



Association des Traducteurs
Littéraires de France

ATLF - Hôtel de Massa
38, rue du Fbg-St-Jacques - 75014 Paris
www.atlf.org • atlf@atlf.org